



COMITE REGIONAL DE BALL-TRAP DE NOUVELLE-AQUITAINE



COMPTE-RENDU DU COMITE DIRECTEUR DU 25 NOVEMBRE 2017 A MERIGNAC

Présents :

- Maurice BOUTIN, Michel ALVES, Patrick BARGER, Emile DAMESTOY, Stéphanie DE LA ROSA, Jean-Pierre DUTHEIL, Georges FAUCHER, Guillaume GAY, Patrick GUYONNET, Jean-Claude LAFAYE, Gérard LAURENT, Claudine MEUNIER, Sylvie MEUNIER, Joël NEAU, Florence OSTROUCK, Jean-Claude PEREZ, Serge PEROYS, Joël ROSSIGNOL, Jeannette SARTOR et Yves SARTOR.

Excusés :

- Chantal BARDIN, Nicolas CHASTRE et Michel RENNETEAU.

- La séance est ouverte à 9 heures 30
- Le président Maurice BOUTIN remercie les personnes présentes d'avoir fait le déplacement pour assister à ce Comité Directeur. Il adresse également ses félicitations à Nicolas CHASTRE qui vient d'avoir la joie d'être père.
- Le Président demande aux membres de se présenter individuellement.
- Afin de définir les différentes commissions et après lecture des candidatures, celles-ci ont été déterminées et une commission sanglier courant a été créée.
- Harmonisation des tarifs :
 - Cotisation des clubs pour le Comité Régional, le comité directeur a accepté le montant suivant :
 - de 6 à 20 licenciés : cotisation 20 €
 - au-delà de 20 licenciés : 1 € par licence sans plafondCes montants seront soumis à l'approbation de l'AG de Janvier 2018.
 - Publicité au calendrier : 1/3 page = 50 € - 1/2 page = 100 € - 1 page = 150 € - 2 pages = 200 € - 3 pages = 250 €
 - Publicité site internet : partenaire du calendrier = 20 € - Club = 30 € - autres = 100 €
 - Frais de déplacements des membres du comité directeur, arbitres et formateurs :
 - Kilomètres 0,40 €
 - Repas
Il a été décidé que les arbitres, lors des championnats de ligue, régleront leur repas au club et le Comité leur remboursera avec leur feuille de frais accompagné d'un justificatif du club (plafond de 16 €).
 - Autoroute sur justificatifs
 - Le Championnat de ligue sera gratuit pour les cadets et les juniors
 - Le tarif des tickets d'entraînement pour 2018 sera commun à tous : 4.60 € pour la FU et la DTL et 5.50 € pour le parcours et le compak sporting et le nombre de tickets distribués sera uniformisé quelle que soit la discipline.



Siège social : Mr BOUTIN Maurice – Mounon – 47230 POMPIEY – Mail : maurice.boutin@orange.fr - Tel : 06.09.92.86.95

Secrétariat : Claudine MEUNIER – 6 avenue des mésanges – 33127 MARTIGNAS S/JALLE
Mail : claudine.meunier002@orange.fr - Tel : 05.56.78.61.76





COMITE REGIONAL DE BALL-TRAP DE NOUVELLE-AQUITAINE



Club France et Maitrises (pas de cumul)		Médillés au Chpt France (pas de cumul)	
FU et DTL	33 tickets	Or	33 tickets
CS et PC	33 tickets	Argent	26 tickets
		Bronze	20 tickets

En ce qui concerne les tickets des championnats 2017, les tickets du Poitou Charentes ayant déjà été distribués, il est décidé de rester sur les tarifs précédents.

Les tickets acquis l'année N sont à utiliser jusqu'à la fin de l'année N+1.

○ **Concours :**

- Le tarif des concours de club FU, DTL et CS restera inchangé,
- Le tarif des concours de PC (2 lignes 4 postes) sera augmenté de 1 € (46 €), qui sera redistribué dans les enveloppes
- Pour les concours en 100 plateaux, dans toutes les disciplines, il sera prélevé 10 € sur l'engagement des cadets et juniors pour la remise des prix.
- Il sera remis pour le scratch 1 € au lieu de 2 € précédemment et l'euro sera redistribué aux tireurs dans leurs séries. Il y aura cumul entre le scratch (3 tireurs) et les séries. Les grilles de distribution des prix seront refondées.
- Il y aura une enveloppe pour 3 tireurs.
- Les clubs sans installation ne pourront pas mettre de concours au calendrier sous leur nom

● **Changement des séries :**

○ **Pourcentage pour le passage en catégorie supérieure pour 2018 :**

- En 1^{ère} série : FU = 90 % - DTL = 93 % - PC/CS = 85 %
- En 2^{ème} série : FU = 82 % - DTL = 86 % - PC/CS = 75 %

Le calcul se fera sur les 4 meilleurs concours de la saison.

Les résultats des concours sont à transmettre à Claudine.

● **Trophées de Ligue :**

- La Coupe de la Ligue du Poitou-Charentes est renommée "Trophée de Ligue"
- 3 € seront versés au Comité Régional dans toutes les disciplines, dames / cadets et juniors compris
- Pour le Poitou-Charentes, seront pris en compte les concours de Janvier à Juillet
- Le Comité Régional remboursera les tireurs contre un bon d'achat (il n'y aura plus de chèque émis)

● **Coupe Corporatif d'Aquitaine :** elle est renommée "Coupe d'Aquitaine"

- Le nombre de licenciés au 25 novembre 2017 était de : 2770 pour l'Aquitaine – 407 pour le Limousin et 1180 pour le Poitou Charentes ce qui fait un total de 4357 licenciés.
- Pour les écoles de tir en Aquitaine, le Comité a déboursé 3290 € en frais de plateaux remis aux clubs.
- En 2017, il n'y a pas eu de stages pour les jeunes, pas de formation d'initiateurs et seulement une formation pour les nouveaux arbitres.
- La subvention CNDS accordée à la Ligue d'Aquitaine a été de 1500 €
- Résultat financier provisoire au 22 Novembre : 14623,25 €



Siège social : Mr BOUTIN Maurice – Mounon – 47230 POMPIEY – Mail : maurice.boutin@orange.fr - Tel : 06.09.92.86.95

Secrétariat : Claudine MEUNIER – 6 avenue des mésanges – 33127 MARTIGNAS S/JALLE
Mail : claudine.meunier002@orange.fr - Tel : 05.56.78.61.76



Site Limousin

www.llbt.e-monsite.com

Site Aquitaine

www.balltrap-aquitaine.com

Site Poitou-Charentes

www.balltrappoitoucharentes.fr



COMITE REGIONAL DE BALL-TRAP DE NOUVELLE-AQUITAINE



- Prévission pour 2018
 - Les assurances journalières pour les clubs affiliés seront centralisées chez Claudine Meunier qui sera en charge de les envoyer. Le tarif de ces assurances passera de 5 € à 6 €. Le carnet sera vendu au club 100 €.
 - Les assurances pour ball-trap temporaires seront gérées par :
 - Aquitaine : CD 47 – 40 et 24 Maurice Boutin – CD 33 Jean-Claude LAFAYE, Jean-Claude PEREZ et Gérard ORTOLAN
 - Limousin : CD 87 Georges FAUCHER, Claude BASTIER
 - Poitou-Charentes : CD 79, avec Joël ROSSIGNOL (16, 17, 86) et Gérard LAURENT (79)
 - Le secrétariat des Championnats de ligue sera effectué par :
 - Aquitaine : Jeannette SARTOR
 - Limousin : Patrick BARGER
 - Poitou Charentes : Joël ROSSIGNOLAquitaine et Poitou Charentes ayant le logiciel HKTRAP pour les championnats, il sera demandé à la FFBT d'avoir le même pour le Limousin
 - Il est envisagé pour l'Aquitaine et le Poitou-Charentes de faire les inscriptions sur un site internet ce qui simplifierait le travail de la trésorerie.
 - Le tarif des Championnats de Ligue augmente de 4 € pour les Seniors, Vétérans et Super Vétérans
 - Le tarif des licences 2018 reste inchangé par rapport à 2017 :
 - 55 € Adultes et 27 € jeunes auquel il faut ajouter 2 € pour la défense des stands
 - L'abonnement de la revue passera de 7 € à 8 €
- La Fédération a décidé de supprimer l'affiliation aux clubs ayant moins de 6 licenciés. Il sera donc fait un courrier aux deux clubs qui font partie du Comité pour les alerter.
- Le règlement intérieur a été étudié et il a été approuvé en apportant une légère modification. Il devra être validé par la prochaine AG.
- Mr Jean-Pierre DUTHEIL du Limousin a demandé à ce que soit faite une attestation en vue de la présenter à la banque afin d'autoriser le transfert de leur compte vers celui de l'Aquitaine. La même attestation sera faite pour le Poitou Charentes.
- La séance est levée à 16 heures 45

Président
Maurice BOUTIN

Secrétaire de séance
Claudine MEUNIER

Siège social : Mr BOUTIN Maurice – Mounon – 47230 POMPIEY – Mail : maurice.boutin@orange.fr - Tel : 06.09.92.86.95

Secrétariat : Claudine MEUNIER – 6 avenue des mésanges – 33127 MARTIGNAS S/JALLE
Mail : claudine.meunier002@orange.fr - Tel : 05.56.78.61.76

